

**REPERTOIRE PAR DATE  
MAIRIE DE VALENTINE**

<b>N°</b>	<b>DATE</b>	<b>OBJET</b>	<b>PAGES</b>
2026-06	26/02/2026	Projet de révision d'aménagement forestier de la forêt communale	166

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

HAUTE-GARONNE

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE VALENTINE**

Nombre de conseillers :

exercice : 14

présents : 14

votants : 14

Séance du 26 février 2026

L'an deux mille vingt six

et le vingt six février

à 20 h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de madame marie NADALET, Maire

Présents : DUCASSE B. ZAINA F. GRAU J. MAURY G. HILLAIRES N. GAY G.

LABROQUERE M. CAPERAN R. FOURMENT P. ARAUJO DA SILVA M.

BAUWEN C. DULAC F. BACQUE G.

Excusés :

Madame Fabienne DULAC a été nommée secrétaire

Date convocation

19 février 2026

Date affichage

19 février 2026

Objet délibération :

Projet de révision d'aménagement forestier de la forêt communale

N°2026-06

Madame le maire présente au conseil municipal le projet de révision d'aménagement forestier de sa forêt communale, établi par l'Office National des Forêts en vertu des dispositions de l'article L.143-1 du code forestier.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable au projet d'aménagement forestier proposé pour une durée de 20 ans, de 2024 à 2043 et demande aux services de l'Etat l'application des dispositions du 2° de l'article L122-7 du code forestier pour cet aménagement, au titre de la réglementation propre au site Natura 2000, conformément aux dispositions des articles R122-23 et R122-24 du code forestier.

Fait et délibéré en séance publique les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.



**Marie NADALET**  
Maire

Envoyé en préfecture le 02/03/2026

Reçu en préfecture le 02/03/2026

Publié le

ID : 031-213105653-20260226-2026\_06-DE